

Relocalisation des activités de production dans l'industrie manufacturière européenne

Bernhard Dachs¹, Christoph Zanker²

En coopération avec Susana Azevedo (Université de Beira Intérieure), Lars Bengtson (Université de Gävle), Andrea Bikfalvi (Université de Gérone), Mette Præst Knudsen (Université du Danemark du Sud), Paul Ligthart (Université de Radboud Nijmegen), Iztok Palčič (Université de Maribor), Jasna Prester (Université de Zagreb), Isabelle Royer (Université de Lyon), Bruno Waser (Haute École de Lucerne)

Résumé

Ce bulletin apporte des éléments empiriques sur la relocalisation de la production c'est-à-dire le mouvement d'activités de production de l'étranger vers le pays d'origine. Entre 2010 et mi-2012, seulement quatre pour cent des entreprises manufacturières ont déplacé des activités de production vers leur pays d'origine. Pour chaque entreprise qui a réalisé une relocalisation, trois entreprises ont délocalisé des activités de production. Par conséquent, au vu de la situation actuelle, il est peu probable que la relocalisation soit un moteur important d'une «renaissance industrielle» européenne.

La raison la plus fréquente de relocalisation est la mauvaise qualité des marchandises produites à l'étranger, suivie par la perte de flexibilité et des coûts de transport trop élevés. Les secteurs ayant une forte propension à relocaliser sont les équipements électriques et de télécommunication ainsi que l'industrie automobile. Ces secteurs sont probablement des cibles privilégiées d'une politique publique interventionniste visant à accroître les relocalisations en Europe.



Centre de recherche en management
des organisations Magellan



Institute for Systems and
Innovation Research

¹AIT Austrian Institute of Technology, Vienna, Austria

²Fraunhofer Institute for Systems and Innovation Research ISI, Karlsruhe, Germany

Bulletin n°3—EMS

La relocalisation : un point important du débat sur l'avenir de l'industrie manufacturière en Europe.

Introduction

La relocalisation est définie comme la localisation d'activités de production de l'étranger vers le pays d'origine de l'entreprise. Elle a lieu le plus souvent après une délocalisation. Toutefois, la relocalisation peut aussi concerner des activités qui n'ont jamais été effectuées dans le pays d'origine lorsque l'entreprise possède des activités de production à l'étranger provenant d'une fusion ou acquisition par exemple. La relocalisation a attiré l'attention des entreprises multinationales ainsi que des décideurs publics au cours des dernières années. Certaines entreprises ont connu des expériences décevantes avec leurs activités de production à l'étranger : la réduction des coûts et la productivité se sont révélées être moins importantes que prévues, et sont apparus des coûts qui n'avaient pas été anticipés. De fortes baisses de la demande sur les marchés pendant la crise économique ont fourni une raison supplémentaire pour ré-estimer les avantages et les inconvénients de sites de production à l'étranger.

Les pouvoirs publics sont aussi de plus en plus sensibles à la relocalisation. Le débat actuel sur la ré-industrialisation aux États-Unis et en Europe est, en grande partie, nourri par l'espoir que les avantages de coût de nombreux lieux de délocalisation se détériorent progressivement au cours de la prochaine décennie en raison des augmentations de salaires plus rapides dans les pays asiatiques et des nouvelles technologies de production. En conséquence, certains observateurs espèrent une «renaissance manufacturière» en Europe occidentale et aux États-Unis lorsque les entreprises se reconcentreront et développeront à nouveau les activités de production dans leur pays d'origine.

Cette note présente des données empiriques sur la relocalisation des activités de production par les entreprises européennes. L'enquête européenne sur la modernisation de l'industrie (EMS) fournit des informations sur la délocalisation et la relocalisation de la production de plus de 3000 entreprises manufacturières européennes. Les données permettent d'étudier la fréquence, les motivations et les pays concernés par la relocalisation ainsi que les caractéristiques des entreprises qui relocalisent.

L'enquête européenne sur la modernisation de l'industrie

L'enquête européenne sur la modernisation de l'industrie (EMS) étudie l'innovation technologique et non technologique de l'industrie européenne. Elle porte notamment sur la modernisation technique des processus de valeur ajoutée, sur l'introduction de nouvelles formes d'organisation, y compris la délocalisation et l'externalisation des activités de production et de R & D et sur de nouveaux modèles d'affaires où le portefeuille de produits est complété de services innovants. Contrairement à l'Enquête communautaire sur l'innovation (CIS), EMS est plus focalisée sur la diffusion des technologies et l'innovation organisationnelle que sur l'innovation produit. EMS est organisée sous forme d'un consortium d'Instituts de Recherche et d'Universités coordonnés par l'Institut Fraunhofer pour la recherche sur les systèmes et l'innovation ISI et a lieu tous les trois ans. Plus de 3000 entreprises dans 13 pays ont participé à la dernière étude EMS en 2012.

Bulletin n°3—EMS

Fréquence des relocalisations

La relocalisation est un phénomène rare. Dans les pays où des données sont disponibles³, seulement quatre pour cent des entreprises ont déplacé des activités de production vers leur pays d'origine entre 2010 et mi-2012. Ce pourcentage est beaucoup plus faible que celui des entreprises qui ont délocalisé des activités de production au cours de la dernière décennie (17%). Ainsi, seule une fraction des entreprises ayant délocalisé reviennent.

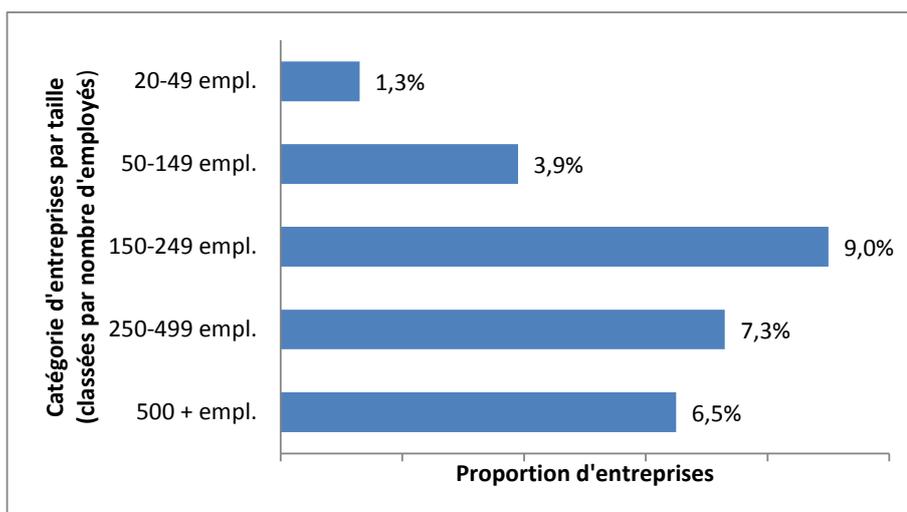


Figure 1 :
Propension à relocaliser selon la taille 2010 - mi-2012
Source : EMS 2012, Fraunhofer ISI

Note: Echantillon total de 3292 entreprises

En outre, il y a toujours beaucoup plus d'entreprises délocalisant que relocalisant; les entreprises qui délocalisent sont trois fois plus nombreuses que celles qui relocalisent dans notre échantillon. De plus, la part des entreprises qui relocalisent a légèrement diminué (- 0,6 point) dans la période 2010-2012 par rapport à la période 2007 - mi-2009.

La relocalisation est plus fréquente dans les grandes entreprises (figure 1) que dans les petites. Elle est en dessous de 1,5% dans les petites entreprises de moins de 50 salariés, atteint 9% dans les entreprises de 150 à 249 employés et s'établit autour de 7% pour les entreprises de taille plus importante.

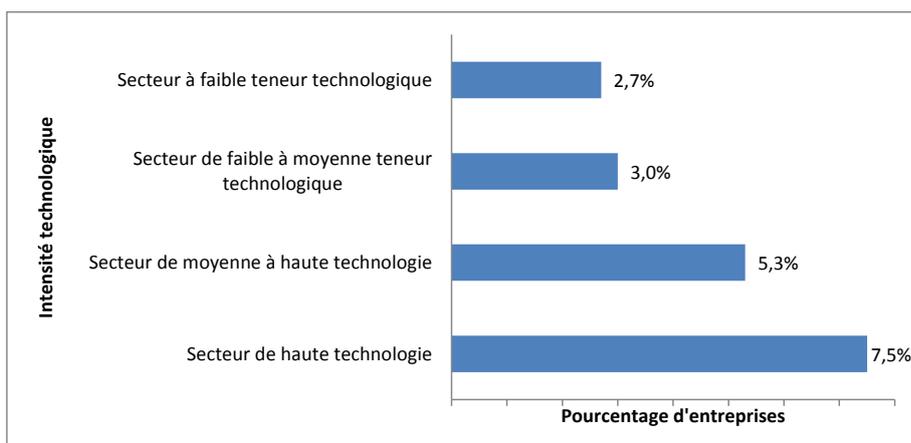
Cette fréquence plus faible des relocalisations pour les entreprises de plus de 250 employés est difficile à comprendre. En effet, la relocalisation augmente habituellement avec la taille de l'entreprise du simple fait que la délocalisation précède souvent la relocalisation. De plus, les grandes entreprises sont souvent plus fortement diversifiées et possèdent plusieurs usines, ce qui augmente aussi la probabilité de relocalisation. Cependant, comme la figure 1 le montre, il semble que la relocalisation soit relativement plus attractive pour les entreprises de 150 et 249 employés. Ce pourcentage élevé peut être le résultat d'une vague de délocalisations des firmes de cette taille au cours de la période précédente.

³ Les données de relocalisation pour 2012 sont disponibles pour AT, CH, DE, DK, ES, FR, HR, PT, NL, SE, SI.

La relocalisation selon les secteurs d'activité

La part des entreprises qui relocalisent des activités est plus faible dans les industries à faible teneur technologique, telles que l'industrie textile, l'industrie agroalimentaire, les industries du bois, ou encore les matériaux de construction. En revanche, la relocalisation est plus fréquente dans les industries de haute technologie, notamment les équipements électriques et l'industrie informatique. Ceci suggère que l'Europe a un avantage concurrentiel en termes de localisation dans ces secteurs.

Figure 2:
Relocalisation et intensité technologique du secteur, 2010 - mi-2012
Source : EMS 2012, Fraunhofer ISI



Note : Echantillon total de 3292 entreprises

Différentes stratégies de relocalisation selon les secteurs

Pour examiner les stratégies industrielles plus en détail, la figure 3 page suivante compare les parts de relocalisation et de délocalisation des entreprises entre les secteurs. L'axe vertical représente la propension du secteur à délocaliser, tandis que l'axe horizontal représente la propension du secteur à relocaliser. Nous avons ajusté la représentation de sorte qu'un secteur qui a une propension à relocaliser égale à la moyenne de l'échantillon se trouve sur l'axe vertical et un secteur qui a une propension à délocaliser égale à la moyenne de l'échantillon se trouve sur l'axe horizontal.

Les deux axes forment quatre quadrants qui correspondent à différentes stratégies sectorielles. Le quadrant sud-est est caractérisé par une forte propension à délocaliser, mais faible à relocaliser. Seule l'industrie textile est dans cette configuration que l'on peut qualifier comme étant celle des "industries qui ne reviennent pas".

Bulletin n°3—EMS

Le quadrant nord-est au contraire est celui des "secteurs mobiles". Il est caractérisé par des entreprises qui délocalisent et relocalisent fréquemment leurs activités de production, bien que la délocalisation soit toujours plus élevée que la relocalisation. Parmi les secteurs d'entreprises mobiles, on trouve notamment les fabricants de matériel électrique, d'ordinateurs et d'équipements de télécommunications, d'équipements de transport ou de produits pharmaceutiques. Ces mouvements peuvent être le résultat de réactions au changement des conditions générales dans divers pays ou des évolutions technologiques qui sont également susceptibles de modifier l'attractivité des différentes localisations de la production. Ces secteurs sont des cibles potentielles pour des politiques publiques d'incitation à la relocalisation.

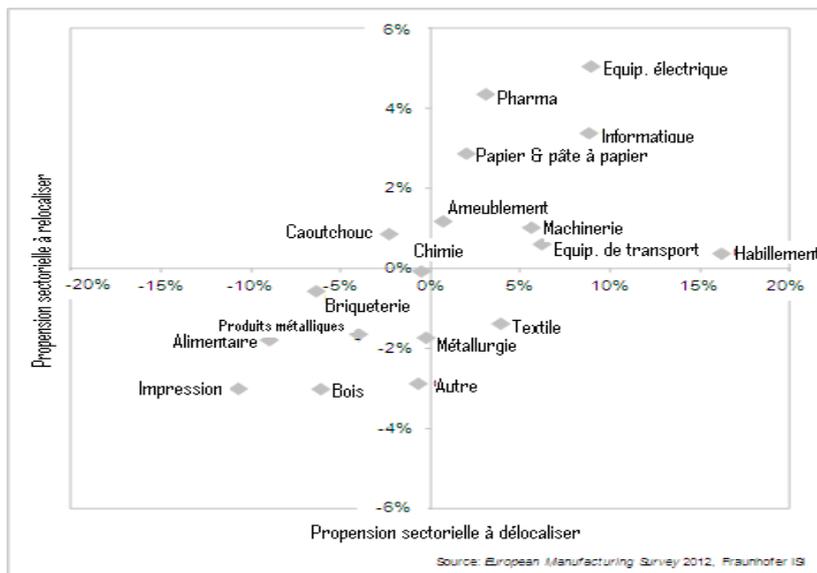


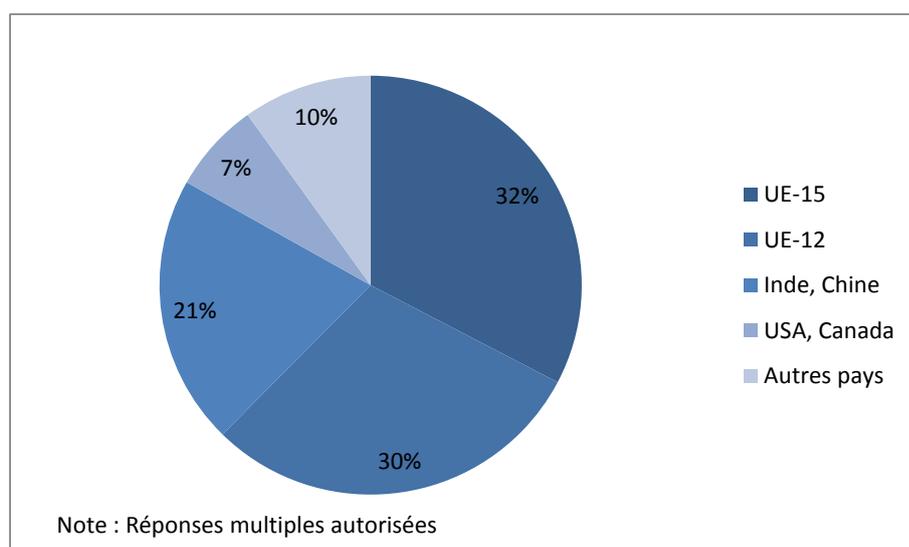
Figure 3 :
Délocalisation et
relocalisation selon les
secteurs, 2010 - mi-2012

Au niveau du quadrant nord-ouest, nous pouvons observer les secteurs ayant une plus forte propension à relocaliser et une plus faible propension à délocaliser que les autres. Cette stratégie n'est observée que par les fabricants de produits en caoutchouc. L'industrie chimique a toutefois un comportement proche du caoutchouc et caractéristique du comportement moyen des secteurs.

Les pays sources de relocalisations

Durant la dernière décennie, la Chine, l'Inde et les États qui ont rejoint l'Union Européenne en 2004 (UE-12) ont été les principaux pays cibles pour la délocalisation de la production des entreprises européennes (Dachs et al., 2006). Par conséquent, il n'est pas surprenant que ces pays soient aussi ceux que les entreprises quittent le plus pour relocaliser leur production dans la période suivante de 2009-2012 (voir la figure 4). En outre, on observe des activités de relocalisation considérables parmi les pays de l'UE-15 (en particulier l'Allemagne) et les États-Unis.

Figure 4 :
Provenance des relocalisations de la production, 2009 - Mi-2012
Source : EMS 2012, Fraunhofer ISI



Motifs de relocalisation

La motivation des entreprises à déplacer des activités de production vers leur pays d'origine est intéressante pour les entreprises dans le cadre de leur réflexion stratégique. La motivation à relocaliser est aussi une question essentielle pour les décideurs publics, car elle met en lumière les avantages locaux des pays tels qu'ils sont perçus par les entreprises qui relocalisent.

D'une manière générale, la production à l'étranger est le résultat des effets combinés de la propriété, de la localisation, et des avantages de l'internalisation, c'est à dire le fait d'exploiter ses ressources en interne plutôt qu'avoir recours au marché et externaliser (Dunning 1995; Dunning 2001). Dans le cas de relocalisation, on peut supposer que l'un ou plusieurs de ces avantages se sont détériorés au fil du temps dans le pays d'accueil par rapport au pays d'origine. Toutefois, l'entreprise a également pu tout simplement surestimer les avantages ou sous-estimer les coûts découlant des activités de production à l'étranger.

Les résultats de l'étude EMS indiquent que le motif le plus fréquent de relocalisation est un problème de qualité des biens produits à l'étranger (voir la figure 5 ci-dessous). Plus de la moitié des entreprises de notre échantillon signalent des problèmes de qualité comme raison de relocalisation.

Bulletin n°3—EMS

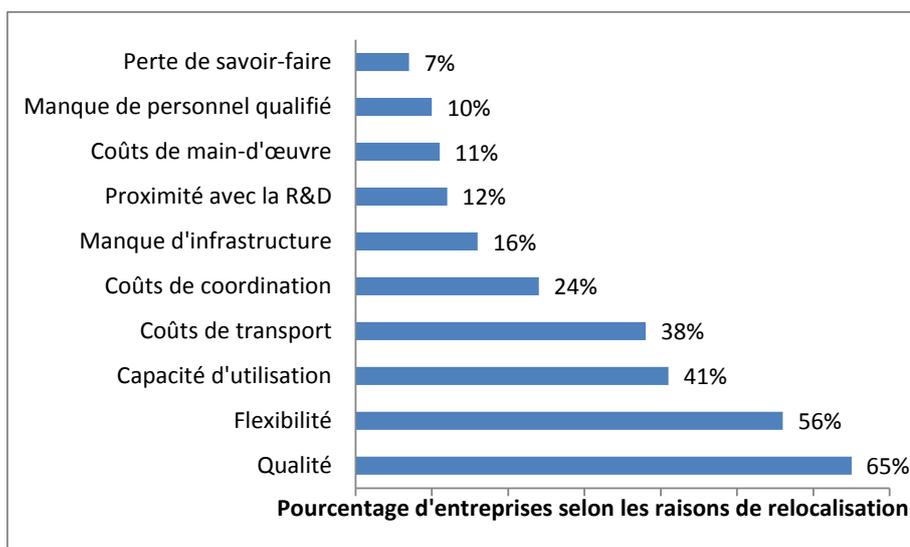


Figure 5 :
Raisons de relocalisation des activités de production, 2010 - mi-2012
Source : EMS 2012, Fraunhofer ISI

Une autre raison importante concernant plus de la moitié des entreprises qui relocalisent est une perte de flexibilité. La répartition des activités de production sur plusieurs pays rend plus difficile la rapidité de réaction aux changements de la demande des marchés ou l'évolution des besoins de clients clés. Le souhait d'utiliser davantage les capacités de production du pays d'origine et les coûts trop élevés de transport sont deux autres motifs importants de relocalisation.

En revanche, la technologie et l'innovation sont moins fréquemment considérées comme des raisons de relocalisation. Seulement sept pourcent des entreprises qui relocalisent rapatrient la production en raison d'un sentiment de perte de savoir-faire dans le pays hôte et dix pourcent un manque de personnel qualifié dans le pays d'accueil. En outre, il semble que seule une petite fraction des entreprises délocalisant ait des difficultés à séparer la R & D (qui est souvent située dans le pays d'origine) des activités de production. Seulement 12% des entreprises qui relocalisent déclarent que la co-localisation de la production et des activités de R & D dans le pays d'origine est une raison de relocalisation.

Enfin, la diminution des écarts de salaires ne constitue pas actuellement un moteur principal de relocalisation. Des observateurs aussi bien en Europe qu'aux États-Unis espèrent qu'à terme l'écart salarial entre les États-Unis et l'Europe d'une part et les pays asiatiques d'autre part sera un facteur majeur de relocalisation. Les résultats de l'étude EMS montrent que ce jour n'est pas encore arrivé; seulement 11% des entreprises ont choisi de relocaliser leur production en raison des coûts de la main-d'œuvre.

Conclusions

Les résultats de notre étude montrent que la relocalisation des activités de production n'est pas encore de nature à conduire à une renaissance de l'industrie en Europe. La relocalisation de la production est une stratégie encore rare, mise en œuvre par quatre pourcent des entreprises qui ont déplacées des activités de production à l'étranger dans les années précédentes. Par ailleurs, pour chaque entreprise qui relocalise, plus de trois entreprises délocalisent.

La propension à relocaliser est plus élevée dans les industries de hautes technologies telles que les équipements électriques, informatiques et équipements de transport, qui sont des industries entretenant des relations étroites avec leurs fournisseurs qui leur donnent une pertinence économique bien au-delà de leurs frontières sectorielles. Cependant, il n'y a pas de secteur où la part des entreprises relocalisant est supérieure à la part des entreprises qui délocalisent. Les entreprises relocalisent leurs activités principalement en raison de la mauvaise qualité de la production, d'un manque de flexibilité et d'une faible utilisation du capital dans le pays d'origine. Les pays d'origine des entreprises qui délocalisent peuvent donc promouvoir la relocalisation par une augmentation de leurs efforts dans la formation et l'innovation, ainsi qu'en poursuivant une stratégie marquée de modernisation industrielle qui incluent des investissements dans les processus production permettant d'accroître la flexibilité et la qualité. De telles mesures sont susceptibles d'accroître les relocalisations à l'avenir.

Références

Dachs, B., B. Ebersberger, S. Kinkel, and B. Waser (2006). Offshoring of production – a European perspective. Frequency, target regions and motives. Vienna:

<http://www.isi.fraunhofer.de/isi-wAssets/docs/i/de/publikationen/ems2e.pdf>

Dunning, J. (1995). Reappraising the Eclectic Paradigm in an Age of Alliance Capitalism. *Journal of International Business Studies*, 26(3): 461-492.

Dunning, J. H. (2001). The Eclectic (OLI) Paradigm of International Production: Past, Present and Future. *International Journal of the Economics of Business*, 8(2): 173-190.